



Mise en œuvre de la compensation écologique pour
des projets de territoire concertés

-

L'exemple d'Archipel

Sommaire de la présentation

Eléments de contexte, contraintes et opportunités

Comment apporter, via le programme de compensation, de la plus-value, aux **espèces** et **fonctions** visées ET aussi au **territoire** ?

- L'insertion au sein de réseaux écologiques locaux
- L'articulation avec les documents de planification
- La question de l'additionnalité
- La méthode fonctionnelle de calcul de gains écologiques
- La gestion des sites comme opportunité pour le territoire

Exemples de **mise en œuvre effective**

Conclusion





Qui sommes-nous ?



Archipel, opérateur de compensation

Genèse du partenariat Biotope – Safer

Archipel

Les **objectifs premiers** qui ont conduit à la création d'Archipel :

- Favoriser la **concertation** et le **dialogue** avec l'ensemble des acteurs du territoire
- Concourir au **maintien des espaces agricoles** et à **l'évolution des pratiques** incluant des mesures compensatoires définies en bonne intelligence avec le monde agricole
- **Eviter la spéculation foncière** observée régulièrement lors de transactions d'ENAF
- **Concrétiser les politiques territoriales de préservation de la biodiversité** et des espaces ouverts.

Les **principes** communs qui guident notre action :

- Solutions opérationnelles,
- Proximité – en synergie avec le territoire (usage et acteur locaux),
- Efficacité et pérennité,
- Anticipation et réactivité



Diversité des projets mis en œuvre

Quelques exemples



Programme compensatoire en lisière de Natura 2000 sur une ancienne carrière (77)



Création d'un verger sur un ancien terrain de sport (77)



Restauration et adaptation de gestion d'un parc urbain (77)



Restauration de milieux aquatiques et réouvertures de prairies de fauche (77)



Restauration d'une zone humide (95)



Restauration d'un terrain de dépôt sauvage (77)



Réouverture d'une prairie calcicole sauvage (77)



Plantations sur un ancien remblais (77)





Éléments de contexte

Comment apporter - via le programme de compensation - de la plus-value, aux espèces et fonctions visées ET au territoire ?

Éléments de contexte - rappels

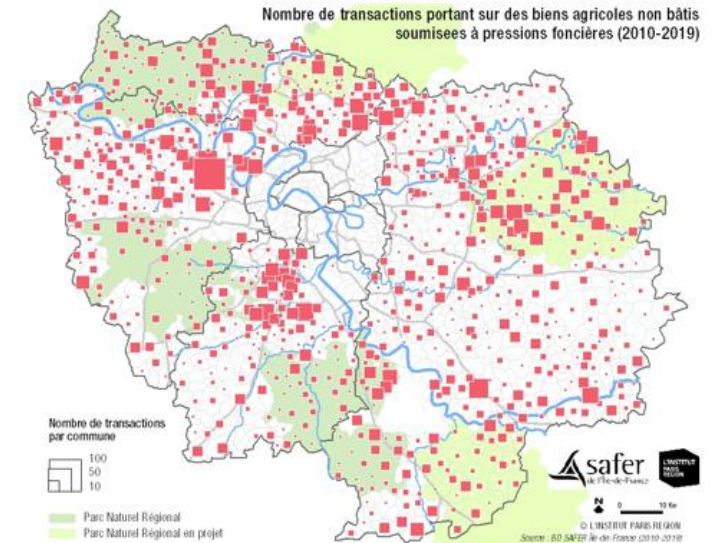
Concurrence des usages en Île-de-France et fortes pressions foncières – phénomènes spéculatifs et de rétention

(logements, équipements, transports, énergies renouvelables, maintien de l'agriculture, préservation de l'environnement, accueil de gens du voyage...)

Impératifs réglementaires de la compensation

proximité, équivalence écologique, pérennité, faisabilité, absence de perte nette de biodiversité

➔ **Comment identifier un terrain de compensation adéquat et élaborer un projet de territoire ?**



Terrains avant interventions – recherche de gains écologiques



Comment apporter - via le programme de compensation - de la plus-value, aux espèces et fonctions visées ET au territoire ?

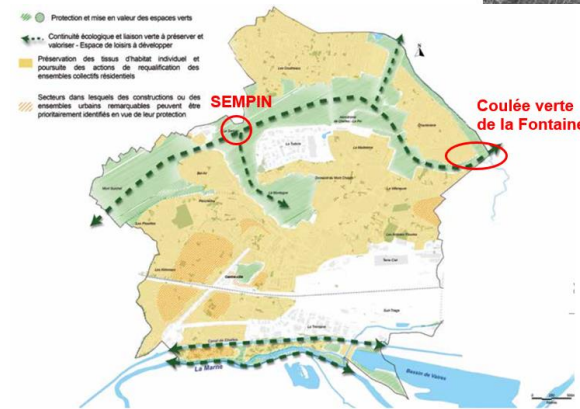
Les réseaux écologiques locaux et les documents de planification

Importance de s'appuyer sur les plans et programmes dans la définition des critères de choix de site (point de fragmentation, zone vulnérable à l'urbanisation, etc.)

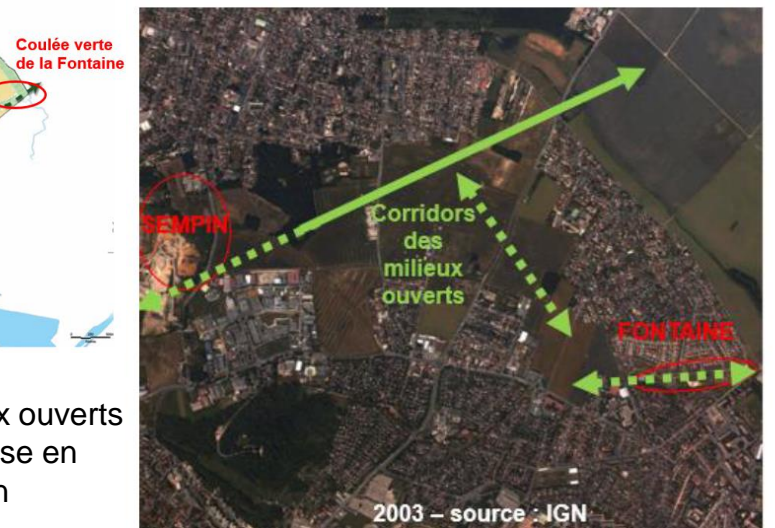
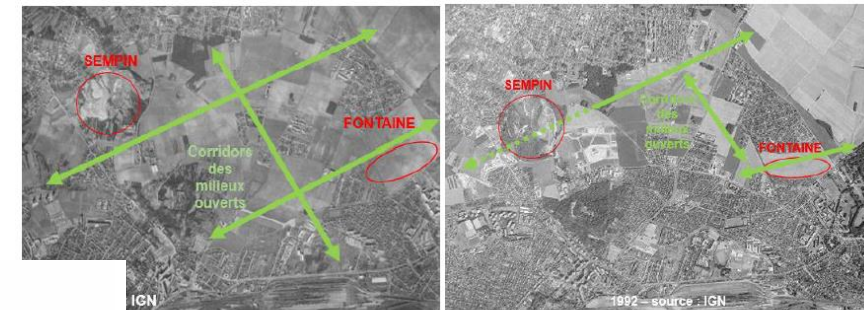
Insertion des MC dans la révision de ces plans et programmes pour renforcer leur sécurisation



En **renfort** de la trame des milieux calcaires et arborés



En **renfort** de la trame des milieux ouverts dont la fonctionnalité était remise en question par l'urbanisation

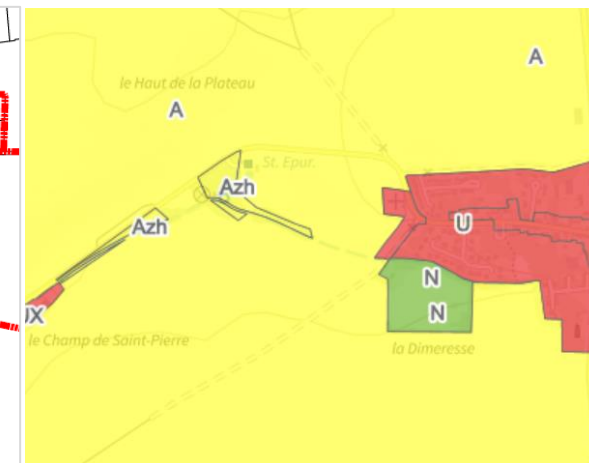
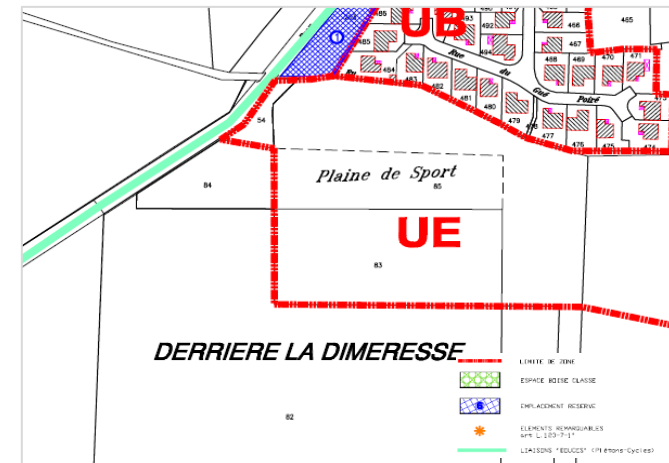
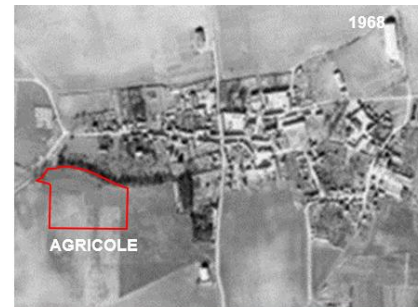


Comment apporter - via le programme de compensation - de la plus-value, aux espèces et fonctions visées ET au territoire ?

Les réseaux écologiques locaux et les documents de planification

Importance de s'appuyer sur les plans et programmes dans la définition des critères de choix de site (point de fragmentation, zone vulnérable à l'urbanisation, etc.)

Insertion des MC dans la révision de ces plans et programmes pour renforcer leur sécurisation



Renaturation à long terme d'un **secteur destiné à l'urbanisation**
Sécurisation par mise en compatibilité du PLU avec la compensation écologique (ancien PLU, PLU actuel) + conventionnement



Comment apporter - via le programme de compensation - de la plus-value, aux espèces et fonctions visées ET au territoire ?

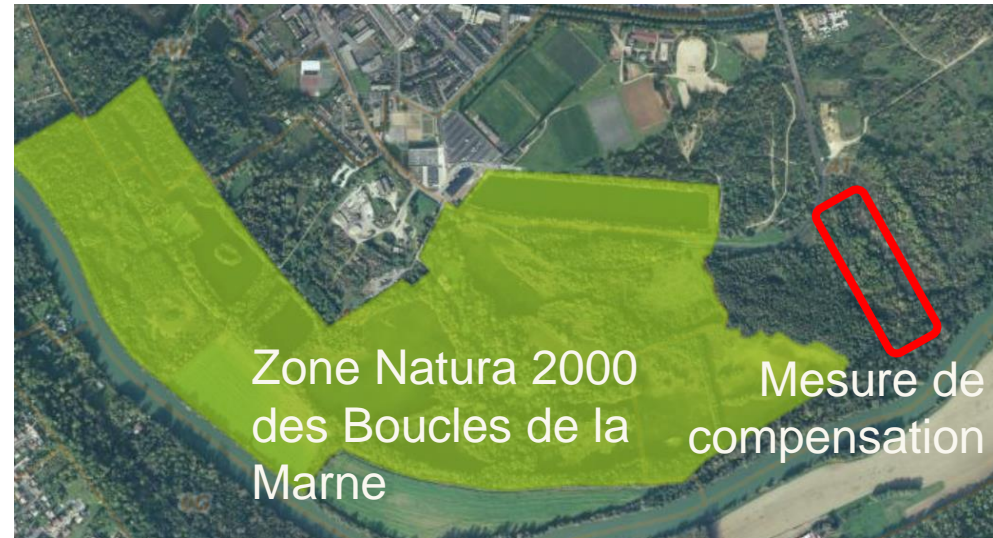
La question de l'additionnalité

Importance de venir en renfort et en addition des politiques en faveur de la préservation de la biodiversité

- Exemple d'une MC en bordure d'un site Natura 2000 venant restaurer des milieux pour la Pie-grièche écorcheur, espèce ayant justifié la définition du site Natura 2000 et dont le DOCOB indiquait que l'absence de gestion aux abords présentait un risque de régression de l'espèce
- Exemple d'une MC ZH sur un ENS dont la politique de préservation était orientée faune / flore – la MC permet un gain au niveau des fonctions de la ZH en plus-value des actions de l'ENS du Département



Restauration de zones humides, au sein d'un Espace Naturel Sensible communal



Renforcement du zonage Natura 2000 adjacent par un programme de compensation sur 30 ans et une Obligation Réelle Environnementale



Méthode d'analyse fonctionnelle de calcul des gains écologiques



Comment apporter - via le programme de compensation - de la plus-value, aux espèces et fonctions visées ET au territoire ?

Le dimensionnement de la compensation

- **Processus :**
 - Nécessaire **optimisation** du projet et aller-retour régulier sur la **séquence E-R**,
- **Temporalité :**
 - Dès le stade **esquisse** du projet,
- **Méthodes de dimensionnement :**
 - Ratio minimal
 - $\text{METRIQUE A COMPENSER} * \text{RATIO}$
 - Pondération
 - Quantification par coefficient
 - $\text{METRIQUE A COMPENSER} * \text{COEFFICIENT PERTE} / \text{GAIN}$ (incluant l'enjeu, l'impact, la solution compensatoire)
 - Par écart de milieux (fonctionnelle)
 - Quantification des pertes VS des gains avec les mêmes indicateurs
 - $\text{METRIQUE A COMPENSER} * (\text{différentiel perte} / \text{différentiel gain})$

Surface
comme
donnée
d'entrée

➤ **Choix méthode à justifier et à conserver de manière pérenne dans les suivis de l'équivalence**

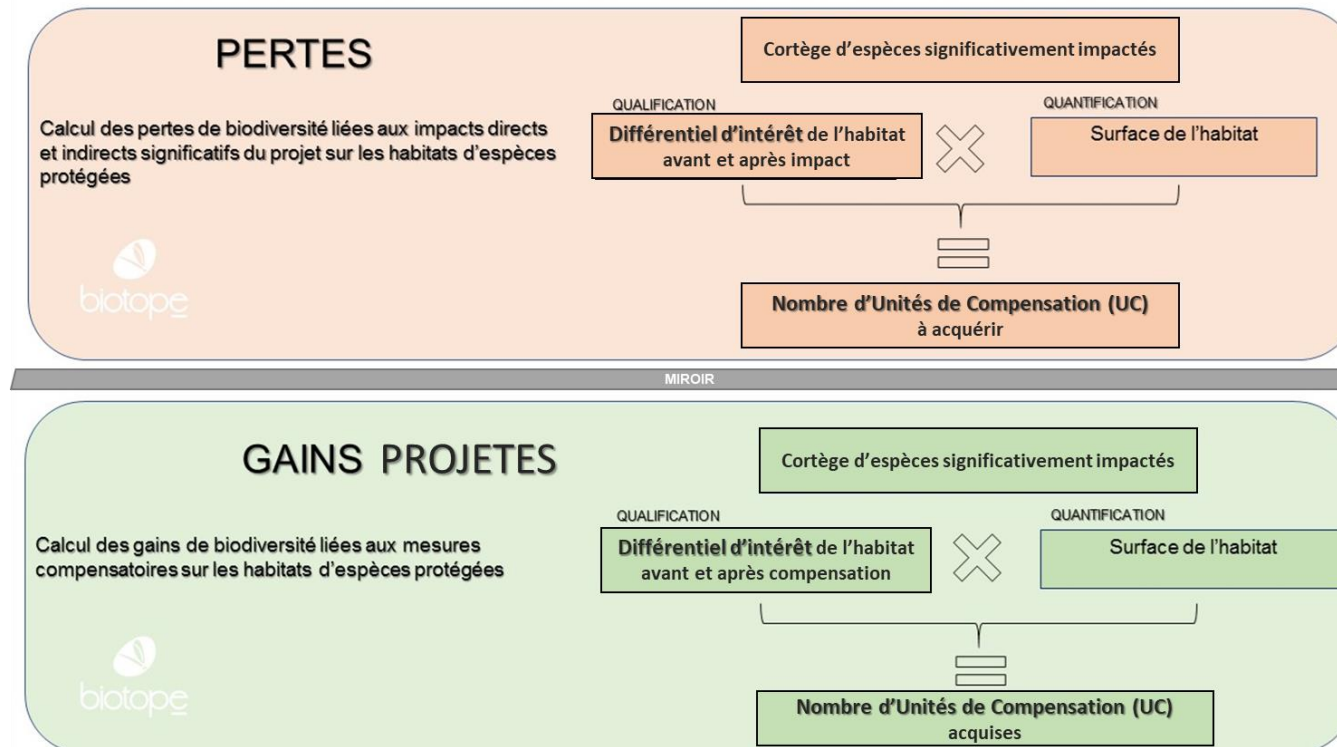


Comment apporter - via le programme de compensation - de la plus-value, aux espèces et fonctions visées ET au territoire ?

La méthode fonctionnelle de calcul de pertes/gains écologiques

Importance des méthodes dites « **fonctionnelles** » permettant de croiser "l'intérêt écologique" de l'entité considérée et la surface concernée :

- la surface devient une donnée d'entrée et non la résultante
- au même titre que le niveau d'intérêt de l'entité est qualifié par différents critères écologiques : état de conservation, utilisation de l'habitat par l'espèce, etc.





Vers une gestion locale intégrant les acteurs économiques des territoires

Différents modèles



Comment apporter - via le programme de compensation - de la plus-value, aux espèces et fonctions visées ET au territoire ?

La gestion des sites, une opportunité pour le territoire (gain biodiversité, entretien, économique)



Gestion conforme aux objectifs de gains écologiques

Importance d'inclure les acteurs locaux et économiques du territoire

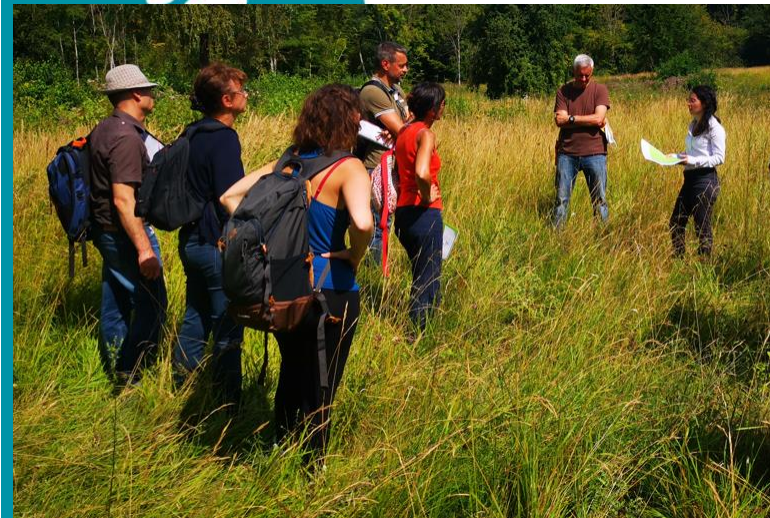
→ Programmes à triples entrées :
Écologique, agricole, pédagogique

Diversité des profils de gestionnaires pertinents

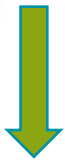
Différents outils contractuels à mobiliser

Comment apporter - via le programme de compensation - de la plus-value, aux espèces et fonctions visées ET au territoire ?

Variété des gestionnaires de sites de compensation



Gestion du site par un **propriétaire privé**



Préemption SAFER contre projet de mitage
Revente à un propriétaire avec **cahier des charges SAFER**
Indemnisation annuelle pour fauchage tardif
Suivis écologiques

Propriétaire privé, projet apicole en cours d'installation
(ancien terrain de dépôts sauvages)



Acquisition amiable de la SAFER du terrain
Nettoyage via mécénat du MOA, restauration écologique
Revente à un propriétaire apiculteur avec **cahier des charges SAFER**
Indemnisation annuelle pour fauchage tardif
Suivis écologiques

Propriétaires privés, gestion des prairies pour **production de fourrage** pour centre équestre



Acquisition amiable de la SAFER de 30 ha boisés, aquatiques et prairiaux en friche
Revente à deux propriétaires privés avec **cahier des charges SAFER**
Indemnisation pour la gestion des prairies et îlots de sénescence
Suivis écologiques

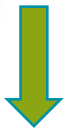


Comment apporter - via le programme de compensation - de la plus-value, aux espèces et fonctions visées ET au territoire ?

Variété des gestionnaires de sites de compensation



Gestion du site par la **commune**
Verger pédagogique extensif sur un ancien terrain de sport



Convention de partenariat sur 30 ans
Révision du PLU pour passage en zonage N

Accompagnement à la gestion, indemnisation pour fauche tardive
Animations pédagogiques et formations à la taille d'un verger
Suivis écologiques sur 30 ans

Gestion par **entreprise spécialisée** sur foncier communal; ancienne sablière à Meaux



Obligation Réelle Environnementale à 30 ans
entre la SAFER IDF et la Ville de Meaux

Gestion écologique
Suivis écologiques sur 30 ans

Parc urbain communal, gestion par une **entreprise spécialisée**
Restauration et adaptation de gestion pour un parc urbain



Convention de partenariat à 30 ans

Gestion adaptée





**Exemple n°1 –
Restauration de pelouses calcicoles
Intervention foncière
Mise en place d'un programme compensatoire**



Récapitulatif – exemple de la restauration de pelouses calcicoles

Outils juridiques de sécurisation des mesures Le cahier des charges des SAFER

- Recherche de milieux ouverts et semi-ouverts → Besoin compensatoire pour SNCF Réseau



Activation de la veille foncière par la SAFER :

→ notification d'un projet de vente en cours pour une friche, à un acquéreur issu du BTP



- Fort enjeu environnemental → Prémption par la SAFER IDF avec accord des Ministères de l'Agriculture et des Finances

- Définition d'un programme d'intervention et proposition de MC aux services de l'Etat, validation

- Appel à candidature pour la revente du bien, présentation des mesures de restauration et gestion à l'ensemble des candidats



- Comité technique 77 et sélection d'un candidat

- Restauration du bien puis revente avec cahier des charges

- Suivi et accompagnement de la mise en œuvre des mesures de gestion



Assurer la pérennité des mesures de compensation

Outils juridiques de sécurisation des mesures

L'acquisition par la SAFER et rétrocession avec cahier des charges environnemental

▪ Le cahier des charges des SAFER :

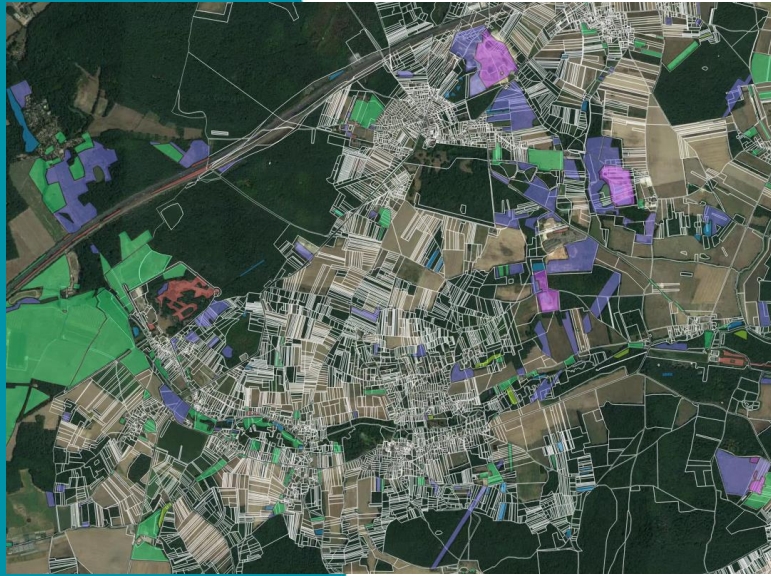
- Art. R.142-1 al 6 du code rural
- **Durée d'application jusqu'à 30 années**
- Cahier des charges contractuel, intégré dans l'acte de vente, **enregistré au service de la publicité Foncière**, précisant les obligations de l'acquéreur.
- → Dans le cas des mesures compensatoires, il peut reprendre les orientations du plan de gestion élaboré par l'opérateur de compensation.
- La Safer dispose, pendant la durée du cahier des charges, **d'un droit de priorité en cas de cession** du bien (lui permettant de réaliser un nouvel appel à candidatures, si nécessaire)
- Et dans tous les cas, **droit d'information** sur les futurs acquéreurs en cas de projet de cession
- Pour toute demande de modification de l'usage du bien ou sa gestion : **demande de dérogation** au cahier des charges auprès de la SAFER
- En cas de **non respect des obligations fixées**, possibilité de faire appel à la **clause résolutoire** (résolution de la vente)

A large, solid green oval shape is positioned above the main text.

**Exemple n°2 –
Création du verger pédagogique
Restauration d'un ancien terrain de sport**



Récapitulatif – exemple du verger compensatoire



Base de données foncière interne hiérarchisant les opportunités de restauration sur un secteur



- Accompagnement du maître d'ouvrage pour l'Évitement, Réduction



- Estimation du besoin compensatoire



- Identification de foncier



- Diagnostic du site

- Elaboration d'un programme d'intervention



- Sécurisation du foncier
Convention de partenariat 30 ans et révision du PLU

- Encadrer les travaux de restauration écologique

- Accompagner la gestion du site pendant 30 ans

- Mesurer l'efficacité des mesures - faire des suivis écologiques



Récapitulatif – exemple du verger compensatoire



2,5 hectares renaturés

1 an de travaux (sécurisation du site, renaturation, plantations)

75 arbres fruitiers (pommiers, pruniers, cerisiers, poiriers, néfliers...)

2 250 arbustes et petits fruitiers

5 gîtes pour la petite faune

Une gestion assurée pour **30 ans**

Des inventaires, analyses et expertises de la faune et de la flore pour 30 ans

Poste	total
ingénierie - conception programme	5 000,00 €
Maitrise d'œuvre	10 000,00 €
Restauration	97 332,00 €
dont plantation 75 arbres fruitiers	10 700,00 €
reste (plantation arbustes, semis, gîtes, fauche...)	86 632,00 €
Indemnité de gestion - total	60 000,00 €
Suivis écologiques - total	40 000,00 €
Communication (dont panneaux,...)	6 000,00 €
	218 332 €



Formation des techniciens à la taille d'un verger
Mise en place d'animations pédagogiques

Récapitulatif – exemple du verger compensatoire

Importance d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs

- Basés sur l'espèce
- Basés sur l'habitat de l'espèce et son utilisation
- Basés sur les facteurs environnementaux à proximité

1ers résultats de la renaturation de ce verger compensatoire :

- Espèces cibles :
 - Linotte / Chardonneret : augmentation des effectifs et alimentation avérée, reproduction à suivre en n+3
- Habitat :
 - Augmentation de la richesse spécifique n+2 (flore, insectes *3)
 - Remplacement friche par une prairie mésophile, fourrés, diversification des milieux n+2,
- Environnement :
 - Promenade, formation / taille du verger, pédagogie, etc.



© Biotope



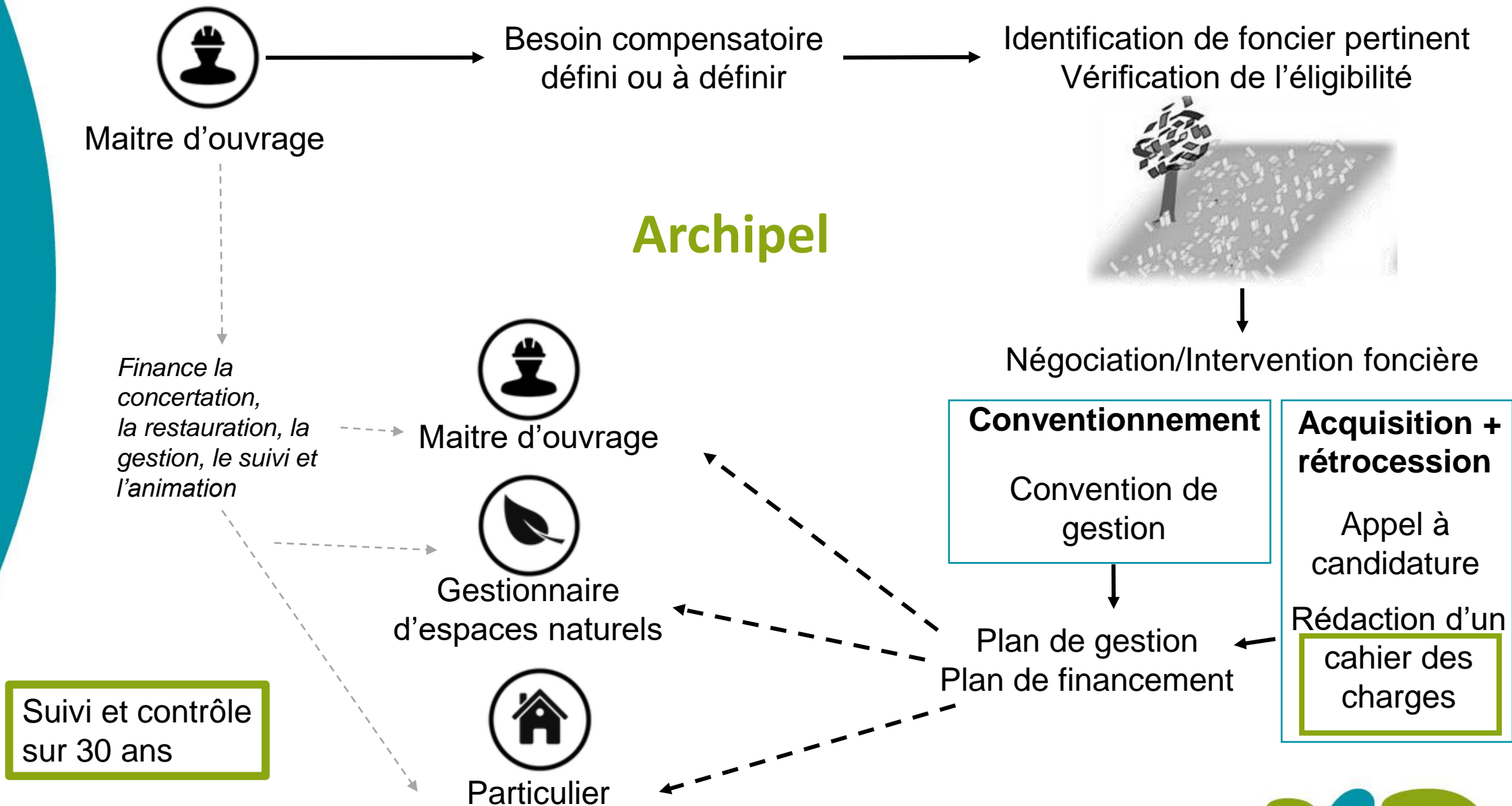
© Biotope



© Biotope



Synthèse de la démarche



Conclusion

- Utiliser les programmes de compensation dans une optique **de compléter et de renforcer la mise en œuvre des politiques publiques** en additionnalité (TVB, réseau Natura 2000, Schéma ENS...) et **les financements** nécessaires à la conservation de la Nature
- Favoriser les méthodes d'analyses fonctionnelles de calcul de gain écologique et les inscrire dans les suivis
- Favoriser la diversité des profils de gestionnaires et l'intégration d'acteurs économiques du territoire **dans et par la mise en œuvre de ces mesures**
- Accompagner la gestion écologique d'un volet **animation**, et communiquer sur les enjeux et contexte des mesures
- Trouver le meilleur **montage contractuel** pour assurer la pérennité et l'animation du site (cahier des charges SAFER, ORE, convention de partenariat..)





Merci pour votre écoute



contact@archipel-biodiversite.fr

Suivez-nous sur :



Archipel

Retrouvez-nous sur :



www.archipel-biodiversite.fr